

> EDITO

Adolescents : quelle politique territoriale inventer ?

Le 15 novembre dernier, une vingtaine de territoires intercommunaux participaient au séminaire « Accompagner les adolescents : une politique à inventer ! », organisé par Mairie-conseils, la Cnaf et le Carrefour des Pays Lorrains.

De très nombreuses communes et intercommunalités proposent des politiques d'accueil de qualité pour la petite enfance et l'enfance, très appréciées par les familles. En revanche, nombre d'élus se trouvent dépourvus, voire désemparés lorsque, dès l'âge de 11 ou 12 ans, les « jeunes adolescents » boudent les ALSH et autres activités, pourtant souvent conçues après force enquêtes auprès de ce jeune public.

Lors de ce séminaire, le sociologue Joël Zaffran a apporté son analyse, basée notamment sur l'observation des différents temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de la vie des collégiens, ainsi que sur les modes de consommation et l'étude des modalités de socialisation des préadolescent-e-s et adolescent-e-s. Cet éclairage – qui fera l'objet d'un compte rendu début 2012 – a été complété par les études de la Cnaf pour évaluer ses politiques Jeunesse, en lien avec les récentes expérimentations de projets élaborés avec les adolescents. Ces analyses ont permis de poser la question de l'évolution des politiques publiques et de leur pérennité, quand de nombreux élus perçoivent le mal-être, le développement de conduites addictives et dans certains cas, le décrochage scolaire voire social, et que certains se demandent « où sont les adolescents ? »

Trois expériences (le témoignage vidéo sur la politique Jeunesse de la communauté de communes de Montesquieu ; celui de la communauté de communes d'Albe et des Lacs avec la fédération des foyers ruraux de Moselle, et celui de la Caf de l'Ardèche) ont montré qu'il existe des initiatives encourageantes en direction des jeunes adolescent-e-s, qui peuvent donner à d'autres... des idées ! Les actes paraîtront début 2012.

> POINT INFO

PROGRAMME JEUNESSE DE MAIRIE-CONSEILS

→ Les actes du séminaire du 15 novembre « Accompagner les adolescents, une politique à inventer ! », les témoignages et la vidéo sur l'expérience de la communauté de communes de Montesquieu seront disponibles au premier trimestre 2012.

→ Sur le site www.mairieconseils.fr



RESSOURCES > Publications > social



Découvrez *La démarche Jeunesse et intercommunalité* (2008), conçue avec plusieurs communautés de communes.



www.mairieconseils.net

Écrire **BOUQUET** dans le moteur de recherche.

Téléchargez le bouquet d'expériences « *Jeunesse et intercommunalité* »



APPUIS > Journées d'accueil > liste des journées d'accueil

Inscrivez-vous à la journée d'accueil *Jeunesse et intercommunalité* organisée le 28 février 2011.

UN SERVICE



Puy-de-Dôme

Les six ans d'un conseil intercommunal des jeunes

Dans ce territoire rural au sud-est de Clermont-Ferrand, les élus ont décidé de créer en 2005 un conseil intercommunal des jeunes. Pour qu'il vive dans la durée, sa dynamique doit être renouvelée en permanence.

« Nous sommes partis du constat que nous remplissions bien notre mission pour la tranche d'âge 4-12 ans, mais qu'il fallait innover et faire des propositions aux adolescents et aux jeunes adultes. Le conseil intercommunal des jeunes nous a semblé être un bon outil. Il faut reconnaître qu'il connaît des hauts et des bas et qu'il n'est pas facile de le faire vivre », explique Dominique Hiberty, vice-président de la communauté de communes du Pays de Cunlhat (7 communes, 3400 habitants), en charge de la jeunesse et de la culture.

Les enseignements des premières années

Après une campagne d'explication dans les collèges, des élections ont abouti à la création d'un conseil composé de 19 jeunes de 12 à 18 ans, qui a mis en place aussitôt quatre commissions. La première, animée par un agent communal, mena à terme son projet avec la mise en place d'un circuit de vélo tout terrain. Ce succès masquait plusieurs difficultés. Notamment, une grande hétérogénéité entre les aspirations des jeunes de 12 et de 18 ans, une désaffection due à la durée du mandat, et surtout un manque criant d'encadrement qui rendait difficile le suivi des réalisations. Pour le deuxième mandat de 2008, des correctifs furent apportés. En particulier, en recentrant le CIJ sur les collégiens et en admettant que des jeunes non élus puissent remplacer les élus pour suivre les travaux du conseil. Quelques initiatives intéressantes sont prises et des sorties sont organisées, mais le conseil ne trouve pas encore ses marques. Le renouveau vient, en 2010, de l'association locale « Do Mais En Corps »

qui propose de faire participer les jeunes du CIJ à l'organisation d'événements musicaux. Avec l'appui des élus, et encadrés par les membres de l'association, les jeunes se passionnent pour ce projet.

La question cruciale de l'encadrement

« Tout cela est très positif, observe le vice-président. Cependant, nous voulons dynamiser le CIJ avec d'autres partenariats et d'autres thématiques, et pour cela il nous faut recruter une personne pour ce travail. La chef de projet, Sabine Rostaing, qui s'occupe de l'animation jeunesse, nous assiste, mais elle n'a que peu de temps à y consacrer. Nous partons d'un potentiel de 90 jeunes sur l'ensemble de la communauté de communes, ce n'est pas rien. » ■

D'après l'article de Luc Blanchard, Studio graph, pour la rubrique Expériences du site www.mairieconseils.net

CONTACTS

Communauté de communes du Pays de Cunlhat - Tél : 04 73 72 39 40
Dominique Hiberty, vice-président
dominique.hiberty@ac-clermont.fr

Puy-de-Dôme

L'Atelier paysage, tremplin d'un PLU intercommunal

Grâce à une démarche sur le paysage, une intercommunalité a incité élus et habitants à se poser les bonnes questions sur l'organisation et l'utilisation des espaces. Le débat public a préparé et nourri le PLU intercommunal en cours d'élaboration.

Pour mettre en œuvre l'Atelier paysage, la communauté de communes de la Vallée de l'Ance (10 communes, 3100 habitants) a bénéficié de l'assistance technique du Parc naturel régional du Livradois-Forez, à l'origine de cet outil. Le projet est également soutenu par la Région, le conseil général, l'Agence nationale de la recherche technique et le programme européen Leader. En plus d'un inventaire ethnobotanique, des expositions itinérantes retraçant l'évolution du paysage au fil du temps sont organisées à partir d'éléments visuels et oraux collectés au

près de la population. Parallèlement, un étudiant paysagiste va à la rencontre des agriculteurs pour analyser leur perception sur les paysages et leurs évolutions, puis organise des visites dans des fermes pour favoriser le dialogue entre le monde agricole et les urbains récemment installés. Enfin, des ateliers réunissent de futurs architectes des écoles de Saint-Étienne et de Clermont-Ferrand sur la question de l'urbanisme rural moderne.

Lancement du PLUI

« Les expositions, enquêtes, rencontres et débats ont provoqué une prise de conscience générale, précise Johan Rougeron, directeur de la communauté de communes. Élus et habitants ont été convaincus de la nécessité de se doter d'un document d'urbanisme réglementaire pour organiser la compatibilité des terres agricoles avec les espaces réservés à l'habitat et pour réaménager les bourgs. » Dès 2008, plusieurs scénarios sont évoqués par la communauté, et l'EPCL décide d'organiser des sessions à l'intention des élus sur les

caractéristiques d'un PLU intercommunal (PLUI). Les dernières réticences sont levées et, en juillet 2010, les élus communaux approuvent le lancement du PLUI. Actuellement en cours d'élaboration, il s'inspire très directement des travaux de l'Atelier paysage. Son but est de contrôler l'image du territoire et sa valeur paysagère tout en permettant l'installation de nouvelles habitations dans le respect des activités agricoles.

« La réussite de l'Atelier paysage en termes de médiation et d'appropriation se mesure aujourd'hui à l'impatience des habitants, notamment les agriculteurs, à voir le PLUI aboutir », conclut le directeur. ■

D'après l'article de Victor Rainaldi, pour la rubrique Expériences du site www.mairieconseils.net

CONTACTS

Communauté de communes de la Vallée de l'Ance - Tél : 04 73 95 33 64
Michel Bravard, président
Johan Rougeron, directeur
cva63@wanadoo.fr



APPUIS

- Renseignements téléphoniques
- Journées d'accueil
- Réunions téléphoniques
- Mise en réseau
- Appuis sur place
- Démarches

RESSOURCES

- Espace questions-réponses
- Publications
- Comptes rendus
- Base documentaire juridique
- Ressources vidéos
- Lettre " En Direct "

ACTUALITÉS

- Localtis.info

EXPÉRIENCES

- Recherche libre
- Recherche guidée
- Toutes les expériences

AGENDA

- Agenda

OUTILS

- Solidaires
- Tableau financier
- Simulateur de répartition des sièges communautaires
- Annuaire formation
- Guide des fonds régionaux européens

LES DERNIÈRES QUESTIONS/RÉPONSES JURIDIQUES MISES EN LIGNE

SPÉCIAL POUVOIR DE POLICE : DIX QUESTIONS/RÉPONSES

 RESSOURCES > [Espace questions/réponses juridiques](#) > Sujet > Chapitre

Ces 10 questions/réponses sont disponibles sous les rubriques :

- ✓ Sujet : EPCI : fonctionnement institutionnel, personnels
- ✓ Chapitre : Pouvoirs de police dont transfert à l'EPCI

1. *Dans quelles conditions le pouvoir de police des maires est-il transféré de plein droit aux présidents des intercommunalités ?*
2. *Dans quelles conditions le pouvoir de police des maires peut-il être transféré facultativement aux présidents des intercommunalités ?*
3. *Quelle est la procédure pour les maires qui souhaitent s'opposer au transfert de plein droit du pouvoir de police ?*
4. *Quels sont les moyens en personnel pour l'exercice du pouvoir de police spécial par le président ?*
5. *Des pouvoirs de police peuvent-ils être transférés au président d'un syndicat mixte ?*
6. *Qui exerce les pouvoirs de police en matière d'assainissement lorsque l'EPCI compétent adhère à un syndicat mixte ?*
7. *Quelle est l'étendue du pouvoir de police en matière de réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des Gens du voyage ?*
8. *Quelle est l'étendue du pouvoir de police en matière d'assainissement ?*
9. *Quelle est l'étendue du pouvoir de police en matière de déchets ménagers ?*
10. *Quel est le régime des sanctions en matière de police spéciale ?*

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS À CONSULTER OU À TÉLÉCHARGER

 RESSOURCES > [Publications](#) > Recueils d'expériences

- ✓ *Bouquet d'expériences Jeunesse et intercommunalité* – novembre 2011 – 10 expériences (uniquement en ligne).

 RESSOURCES > [Publications](#) > Thème > Intercommunalité

- ✓ Réf E 148. *Analyse de l'évolution et des choix fiscaux des communautés de communes les plus intégrées* – 36 pages – septembre 2011.

LES COMPTES RENDUS DES POINTS JURIDIQUES TÉLÉPHONIQUE

 RESSOURCES > Comptes rendus > [Intercommunalité](#)

- Les conditions de retrait d'une commune d'une communauté dont elle est membre
- Les conséquences du retrait d'une commune d'une communauté dont elle est membre
- Le transfert des pouvoirs de police du maire au président d'un EPCI
- Les communes et l'exercice des cultes :
 - entretien des églises
 - carrés confessionnels dans les cimetières communaux
 - implications de la loi interdisant la **dissimulation du visage dans l'espace public**
 - prise en compte des rites religieux pour la **préparation des repas dans les cantines scolaires.**

PARMI LES DERNIÈRES EXPÉRIENCES MISES EN LIGNE



EXPÉRIENCES > Recherche libre ou > Recherche guidée ou > Toutes les expériences



Pour voir les expériences classées par date, cliquez directement sur [AFFICHER LA LISTE DES EXPÉRIENCES](#)
Sinon, cherchez par département et/ou par thème et/ou par structure.

MISES EN LIGNE LE 5 DÉCEMBRE

→ Réaliser des actes de transferts de biens directement entre collectivités, c'est possible !

La communauté de communes du Grand Liguillois en Indre-et-Loire donne à ses actes la même force que les actes notariés. Les transferts de biens entre les collectivités et la communauté sont ainsi plus rapides et moins chers.

→ Le Territoire de Belfort réinvente la concertation

Afin de faire évoluer son offre de mobilité au plus près des besoins de la population du département, et avant de lancer les travaux de voirie, le Syndicat mixte des transports mise sur un mode de concertation personnalisé. Pour un budget équivalent à celui d'une grosse campagne de promotion, les élus ont fait le choix d'investir dans du « sur-mesure ».

→ Une commune nouvelle dans le massif du Dévoluy

Les quatre communes membres de la communauté de communes du Dévoluy (Hautes-Alpes) ont décidé de fusionner en créant une commune nouvelle. Cette décision s'appuie sur les nouvelles possibilités offertes par la loi RCT du 16 décembre 2010. L'objectif est de maintenir leur identité montagnarde au sein du futur EPCI, qui résultera du schéma de coopération intercommunale en cours de discussion en 2011.

→ Bras-sur-Meuse démontre que l'e-démocratie n'est pas qu'une idée dans le vent

Le web peut devenir un vecteur de démocratie. Aujourd'hui la technologie le permet, mais ce n'est pas le plus important. Il faut surtout la volonté de partager la décision. Exemple dans une petite commune de la Meuse.

MISES EN LIGNE LE 28 NOVEMBRE

→ D'une maison de paille est née une politique de l'éco-construction dans le Pays Mellois

Dans le Pays Mellois (Deux-Sèvres), une initiative très locale a permis de créer une véritable dynamique autour de l'habitat écologique. Grâce à la motivation sans faille des élus pour l'éco-construction, au recrutement des compétences nécessaires et à la diversité des partenariats.

→ L'agence de sensibilisation à l'environnement de l'agglomération du Pays de Montbéliard

En 2005, pour sensibiliser à l'environnement, Pays de Montbéliard Agglomération (Doubs) a choisi de créer un service dédié : une entité au sein de la direction de l'environnement. Les élus veulent ainsi donner davantage de cohérence à ces initiatives et contribuer à changer l'image de leur territoire.

→ Entre Drôme et Ardèche, les habitants conçoivent des boucles de randonnées

La communauté de communes Rhône Valloire, entre la Drôme des collines et l'Ardèche verte, inaugure cinq boucles de randonnées qui ont été élaborées de façon participative. Elus et randonneurs souhaitent, à terme, avoir une boucle par commune. D'ores et déjà, les « balades contées » sont un succès.

→ Le parc interrégional du Marais Poitevin rapproche les consommateurs des producteurs locaux

Depuis 2009, le syndicat mixte du Parc du Marais Poitevin (Deux-Sèvres) a amorcé une dynamique autour des circuits courts de consommation sur son territoire. Notamment en accompagnant la création d'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne).

www.mairieconseils.net

Mairie-conseils Caisse des Dépôts

72 avenue Pierre Mendès France 75914 Paris cedex 13

téléphone : 01 58 50 75 75 télécopie : 01 58 50 06 83 www.mairieconseils.net

E-mail : mairieconseils@caissedesdepots.fr

Pour poser vos questions communales et intercommunales : appelez le service de renseignements téléphoniques au 02 38 79 97 97 du lundi au vendredi de 9h à 19h.

En Direct de Mairie-conseils, mensuel d'information adressé aux élus ayant fait appel aux services de Mairie-conseils (ISSN0996-8717).

Directrice de publication : Annie Blanchard

Rédactrice en chef : Catherine Korenbaum

Journalistes associées : Claire Beauchamps, Nathalie Froissart

Ont contribué à la rédaction de ce numéro : Luc Blanchard, Jacqueline Domenach, Catherine Donou, Etienne Faure, Alban Perrin, Victor Rainaldi.

Mairie-conseils est un service de la Caisse des Dépôts destiné aux communes de moins de 3500 habitants et aux groupements de communes quelle que soit leur taille.

 Mairieconseils

LES RENDEZ-VOUS NOUVEAU THÈME : URBAIN-RURAL

JOURNÉE D'ACCUEIL



APPUIS > Journées d'accueil
> [Liste des prochaines journées](#)

→ JEUDI 14 DÉCEMBRE

Urbain-rural : axe fort des nouveaux territoires.

Les Français vivent de plus en plus sur de vastes territoires où le rural et l'urbain s'entremêlent. Cette évolution invite les élus à bousculer les strates administratives pour s'emparer des enjeux communs. Comment construire de nouvelles coopérations entre urbains et ruraux ? Sur la base d'un dossier pédagogique, d'échanges et d'exemples, la journée permettra d'acquérir des références et des éléments de méthode.

RÉUNION TÉLÉPHONIQUE



APPUIS > réunions téléphoniques > [Les prochaines réunions téléphoniques](#)

→ MERCREDI 12 DÉCEMBRE

de 11h à 12h30

Mobilité durable : la réponse du Pays du Mans à la mixité urbaine et rurale.

Organiser les transports à l'échelle d'un Pays comprenant un pôle urbain et des secteurs périurbains et ruraux : tel est le pari lancé par le Pays du Mans, soucieux de traduire dans les faits un dialogue urbain-rural constant. Objectifs : améliorer la desserte au-delà de l'urbain, adapter l'offre des transports collectifs et favoriser la multimodalité. Témoignages de Benoît Charvet, vice-président du Pays du Mans et de Matthieu Georget, coordinateur.

Le Pays du Mans est membre de la plateforme d'échanges Urbain-rural, créée par Mairie-conseils et ses partenaires : Datar, AdCF, ETD, APFP, FPNRF.



DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL ET RÉSEAU